



Portes ouvertes et inauguration des nouveaux locaux *Léon Blum* du CADA de Villeurbanne

Mercredi 20 février 2013

A partir de 14h



Dessin illustrant le conte « La mort de Tikos » de Hovhannes Toumanian, par **Elene, 10 ans et hébergée au CADA.**

Forum réfugiés-Cosi a le plaisir de vous convier :

Mercredi 20 février 2013
à la journée portes ouvertes et à l'inauguration
des nouveaux locaux du CADA de Villeurbanne
(extension Léon Blum)

Programme

— **Accueil portes ouvertes** **à partir de 14:00**

Rencontre avec les demandeurs d'asile et l'équipe de Forum réfugiés-Cosi
Visite des locaux.

— **Allocutions** **18:00**

M. Christian Vermeulin,
Adjoint au Maire de Villeurbanne en charge du Logement et de l'Habitat

M. Guillaume Hamelin,
Directeur général d'HMF, bailleur social du site de Léon Blum

M. Gérard Callé
Président de Forum réfugiés-Cosi

Mme Catherine Méric,
Directrice de la citoyenneté, de l'immigration et de l'intégration à la Préfecture du Rhône

— **Cocktail**

Autour de spécialités culinaires préparées par les demandeurs d'asile.

Ouvert depuis le 6 août 2012, l'extension du CADA de Villeurbanne, rue Léon Blum, s'inscrit dans le cadre du dispositif départemental d'accueil et d'hébergement des demandeurs d'asile et des réfugiés.

Coupon réponse

A renvoyer avant 15 février 2013

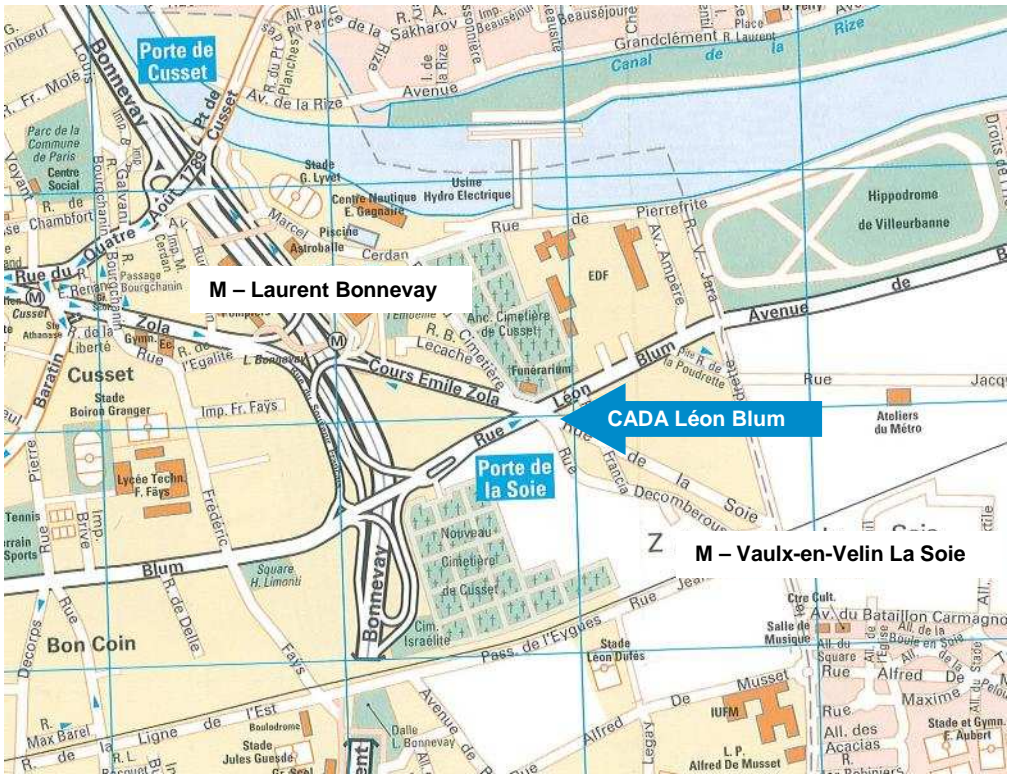
Nom de la structure :
.....
.....

Sera(ont) présent(s) :

- aux portes ouvertes : nombre de personnes :
- à l'inauguration officielle : nombre de personnes :

« Le terme de réfugié s'appliquera à toute personne qui, craignant avec raison **d'être persécutée** du fait de sa **race**, de sa **religion**, de sa **nationalité**, de son appartenance à un certain **groupe social** ou de ses **opinions politiques**, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut, du fait de cette crainte, ou ne veut se réclamer de la protection de ce pays. » **Art. 1A. de la Convention de Genève**

Plan d'accès



Centre d'accueil pour demandeurs d'asile
210-216 rue Léon Blum
69100 Villeurbanne